



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Service médical
Hauts-de-France

DÉCOUVREZ LE SERVICE MÉDICAL HAUTS-DE-FRANCE





➤ L'Assurance Maladie s'inscrit dans une mission de service public pour garantir à tous les usagers l'accès à des soins de qualité. Le Service du contrôle médical de l'Assurance Maladie est un organisme expert chargé de la régulation médicale.

Ainsi, en s'appuyant sur l'ensemble des textes juridiques et conventionnels, il intervient à tous les niveaux du système de soins pour participer à la maîtrise médicalisée des dépenses de santé en lien étroit avec les Caisses primaires d'Assurance Maladie et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail.

NOS MISSIONS

LE CONTRÔLE DES PRESTATIONS ET LES RELATIONS AVEC LES ASSURÉS

Après analyse des dossiers et, si besoin, examen clinique des assurés, nous donnons des avis médicaux qui permettent aux caisses d'Assurance Maladie de verser les prestations.

En lien avec le médecin traitant, nous accompagnons les assurés pour améliorer leur prise en charge ou encore prévenir la désinsertion professionnelle.

LES RELATIONS AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Nous analysons l'activité de prescription des professionnels de santé et des établissements de soins. En cas d'écart aux recommandations médicales, des praticiens-conseils conduisent des actions d'information et de sensibilisation des professionnels de santé (échanges confraternels...). Nous menons également des actions de formation des Délégués de

l'Assurance Maladie (Dam), qui contribuent à faire évoluer les pratiques de soins.

LE CONTRÔLE CONTENTIEUX ET LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Nous analysons l'activité des professionnels de santé et des établissements de santé ainsi que la consommation de soins d'assurés, dans le respect des textes réglementaires, afin de s'assurer de la qualité des soins, de prévenir les abus et de lutter contre la fraude.

LES SERVICES EN SANTÉ

En partenariat avec les caisses primaires d'Assurance Maladie, nous proposons différents services en santé comme Sophia, pour le suivi du diabète et de l'asthme, et Prado, programme de retour à domicile, après un accouchement, une intervention chirurgicale ou après une hospitalisation pour pathologie cardiaque ou pulmonaire par exemple.

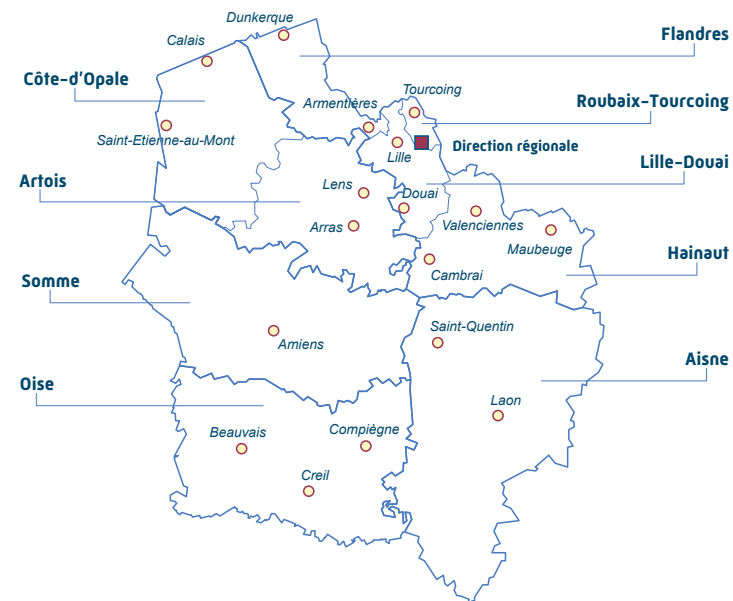


Le Service médical est un service de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (Cnam).

Déployé sur tout le territoire en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, il couvre, pour ce qui nous concerne, les 5 départements de la région Hauts-de-France.



NOTRE ORGANISATION



NOS RESSOURCES AU 1ER JANVIER 2020



503
personnel administratif

Managers, auditeurs, communicants, informaticiens, statisticiens, techniciens...



171
professionnels de santé

Médecins-conseils, chirurgiens-dentiste-conseils, pharmaciens-conseils, infirmiers du Service Médical



pour en savoir plus
retrouvez notre fiche organisme sur
assurance-maladie.fr



Notre espace ameli régional :
<https://assurance-maladie.ameli.fr/fiches-organismes/drsm-hauts-de-france>

Direction régionale du Service médical Hauts-de-France
11, allée Vauban - cs 60254 - 59665 Villeneuve d'Ascq cedex